



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE QUATORZE MARS
A 14 H 30**

A LA REQUETE DE :

Caisse de Crédit Mutuel de PONT-SAINTE-MAXENCE, inscrite au RCS de COMPIEGNE sous le numéro 332 024 082, dont le siège social est situé à PONT-SAINTE-MAXENCE (60700), 10 rue Henri Bodchon.

Agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège.

LEQUEL M'EXPOSE :

- Que dans le cadre des actes préparatoires à la vente des biens et droits immobiliers saisis appartenant à _____, il me requiert à l'effet de procéder à la description de l'appartement situé 19, rue Franklin 93310 LE PRÉ-SAINT-GERVAIS, au rez-de-chaussée, correspondant au lot de copropriété n°21 et accessoirisé d'une cave au sous-sol, portant le n°6 et correspondant au lot de copropriété n°6.

EN AGISSANT EN VERTU DE :

- UN JUGEMENT RENDU PAR LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE SENLIS LE 16 AOUT 2011.
- UN ARRET RENDU PAR LA COUR D'APPEL D'AMIENS LE 20 NOVEMBRE 2012.
- UN COMMANDEMENT DE PAYER VALANT SAISIE IMMOBILIERE DÉLIVRÉ LE 6 DECEMBRE 2021.
- DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L322-2 ET R322-1 ET SUIVANTS DU CODE DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :





Je, Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice Associée, membre de la Société Civile Professionnelle Philippe KLEIN, Gérard SUISSA et Stéphanie ROBILLARD, Huissiers de Justice Associés, sise 24/26, avenue du Général de Gaulle à Rosny-sous-Bois, Seine-Saint-Denis, soussignée :

Me suis transportée ce jour 19, rue Franklin 93310 LE PRE-SAINT-GERVAIS, au rez-de-chaussée,

Et là étant, en présence de Monsieur Rui RIBEIRO, expert de la société ARIANE ENVIRONNEMENT, de Monsieur Hervé GLOECKLER, serrurier de la société ATH et de deux témoins, Monsieur Didier MAGAL et Monsieur Jean-Marc LEVY, j'ai procédé aux constatations suivantes :

CONSTATATIONS





Je précise que, préalablement à mes opérations de ce jour, j'ai laissé un avis de passage sur la porte du hall et sur les volets du logement saisi pour prévenir de ma visite.

J'ai également adressé un LRAR à la partie saisie.

A mon arrivée, il m'est indiqué par le voisinage que les lieux sont inoccupés.

Je constate qu'un ouvrier est présent dans les lieux. Il m'autorise à procéder à mes opérations de description. Je constate que l'ensemble du logement est en travaux.

Il s'agit d'un studio avec cuisine séparée. La superficie du logement est d'environ 25,50 m².

Le syndic de l'immeuble est la société SERGIC, située 37, rue Pasquier 75008 PARIS.





Distribution :

Après avoir franchi la double porte d'entrée, on accède immédiatement à la cuisine et, par une porte sur la droite, à une pièce principale qui donne elle-même accès, sur la gauche, à une salle d'eau avec WC.

DESCRIPTION

On accède au logement par une double porte, équipée de montants de PVC, de double vitrage et de volets en bois.

HALL D'ENTREE ET CUISINE

Le sol est recouvert de parquet en bon état.

Les murs sont recouverts de peinture en bon état.

Le plafond est recouvert de peinture en bon état. Il s'agit d'un faux plafond avec spots encastrés.

Eléments d'équipement :

- *Des meubles hauts et bas de cuisine (sur mesure).*
- *Un évier en inox.*
- *Un grand placard.*
- *Un radiateur électrique.*



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr

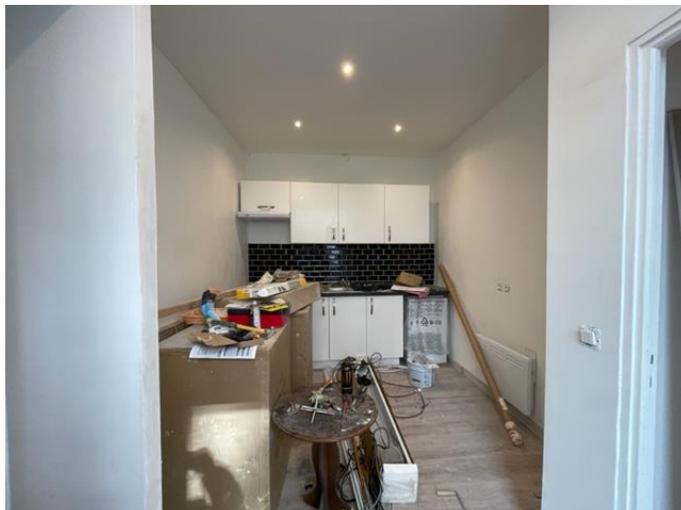


Société Civile Professionnelle
Philippe KLEIN Gérard SUISSA Stéphanie ROBILLARD
Huissiers de Justice Associés
Clémence GARRIGUE
Huissier de Justice

STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



CAISSE DES DEPOTS 40031 00001 0000333947 K 71
N° TVA intracommunautaire : FR 92327968020 - SIRET : 32796802000021
membre d'une association agréée le règlement des honoraires par chèque est accepté
Paiement par Carte Bancaire sécurisé
Huissiers de Justice associés
24/26, ave. Du Général de Gaulle, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS



PIECE PRINCIPALE

Le sol est recouvert de parquet en bon état.

Les murs sont recouverts de peinture en bon état. Le mur du fond est actuellement en travaux.

Le plafond est recouvert de peinture en bon état. Il s'agit d'un faux plafond avec spots encastrés qui est également en travaux.

La pièce prend jour par une fenêtre à deux battants, équipée de montants en PVC, de double vitrage et de volets roulants à ouverture électrique. Ladite fenêtre est également équipée de volets en bois.

La pièce accueille, dans un coffrage, le tableau électrique, le disjoncteur et le compteur électrique.



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr





SALLE D'EAU

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage en bon état.

Les murs sont recouverts de peinture et de carreaux de carrelage autour de la baignoire en bon état.

Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

La pièce comporte quatre vitres fixes qui donnent dans la pièce principale.

Eléments d'équipement :

- *Un grand bac de douche avec portes vitrées.*
- *Un meuble avec vasque*
- *Une cuvette à l'anglaise.*
- *Un ballon à production d'eau chaude.*



STANDARD : 01.45.28.29.67
contact@ksr-justice.fr



TELECOPIE : 01.45.28.20.46
www.ksr-justice.fr



Telles sont mes constatations.
Et de tout ce que dessus j'ai fait et rédigé
Le présent procès-verbal de constat
Pour servir et valoir ce que de droit.
Stéphanie ROBILLARD

